



ARRETE N° ARR 26.176/K

 **PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE PROVISOIRE
CONSENTIE A MADAME VALERIE RAGOT, PREMIERE
ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE LA VOIRIE, DE LA
PROPRETE ET DES MOBILITE – POUR LA PERIODE DU 20
AU 25 AVRIL 2026**

Le Maire de BRUNOY,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-17 et 13,

VU le procès-verbal de l'élection du Conseil municipal en date du 15 mai 2026,

VU la délibération n°26.009/K du Conseil municipal en date du 21 mai 2026 portant élection du Maire,

VU la délibération n°26.011/K du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 portant élection des Adjointes au Maire,

VU la délibération n°26.012/K du Conseil municipal en date du 07 avril 2026 portant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire,

VU l'arrêté municipal n°26.154/K en date du 16 avril 2026 portant délégation de fonction et de signature à Madame Valérie RAGOT, Première Adjointe, en charge de la Voirie, de la Propreté et des Mobilités,

CONSIDERANT l'absence de Monsieur le Maire pour la période du 20 avril 2026 au 25 avril 2026 inclus,

CONSIDERANT la disponibilité de Madame Valérie RAGOT, Première Adjointe au Maire, pour la période du 20 avril 2026 au 25 avril 2026 inclus,

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la continuité des services,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Valérie RAGOT, Première Adjointe au Maire, en charge de de la Voirie, de la Propreté et des Mobilités, reçoit délégation de signature provisoire pour l'ensemble de la correspondance de la Commune, y compris celle ayant un caractère financier et/ou décisionnaire (bordereaux de mandats de paiement et de titres de recettes, secours d'urgence, les mandats, les bordeaux de paie et de charges, etc...), ainsi que tous documents contractuels (contrats, conventions, marchés, etc...) **pour la période du 20 avril 2026 au 25 avril 2026 inclus.**

ARRETE N° ARR 26.176/K

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE PROVISOIRE
CONSENTIE A MADAME VALERIE RAGOT, PREMIERE
ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE LA VOIRIE, DE LA
PROPRETE ET DES MOBILITE – POUR LA PERIODE DU 20
AU 25 AVRIL 2026

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Brunoy est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et affiché sur site ou sur les panneaux municipaux installés à cet effet. Une copie sera adressée au service Communication de la ville de BRUNOY.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- Madame la Préfète de l'arrondissement d'Evry,
- Monsieur le Trésorier Principal de Brunoy,
- L'intéressée.

Fait à Brunoy, le 16 avril 2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Bruno GALLIER



Notifié le : 17/04/2026

Signature spécimen

Madame Valerie RAGOT

Acte publié sur le site de la Ville le : 16/04/26

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Arrêté
Numéro attribué à l'acte : ARR 26.176/K

Objet de l'acte : PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE PROVISoire CONSENTIE A MADAME VALERIE RAGOT, PREMIERE ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE LA VOIRIE, DE LA PROPRETE ET DES MOBILITE - POUR LA PERIODE DU 20 AU 25 AVRIL 2026

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique / 5 - Delegation de signature

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260416-BRU_AR_25862_1-AR

Date de l'acte : 16/04/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_25862_1

Date de réception en Préfecture : 16 avril 2026